

PV du 3^{ème} conseil d'école du jeudi 20 juin 2019

Présents : Mme Berthonneau (attachée aux affaires scolaires de la commune de Sainte-Verge), Mr Chevalier (Délégué Départemental de l'Education Nationale), Mme Amirault, Mme Boisselier, Mme Gonord, Mme Hérault et Mr Boutet (Représentants de Parents d'Elèves), Mme Gonçalves, Mme Maury, Mme Boucheteau (enseignantes) et Mme Surault (directrice de l'école).

Excusés : Mme Clisson, Mr Lambert

1) Préparation des élections des RPE pour l'année N+1

La directrice souhaite savoir quels sont les parents qui souhaitent se représenter l'année prochaine, puis leur désigne parmi eux 1 ou 2 personnes chargées d'organiser les prochaines élections. Les listes électorales et le matériel de vote sera mis à leur disposition. L'ensemble des RPE souhaite se représenter l'année prochaine et sont d'accord pour prendre en charge la préparation matérielle des élections des RPE 2019-2020. Elles auront lieu comme chaque année mi-octobre.

2) Personnel municipal et enseignants

Normalement, nous accueillerons 2 nouvelles collègues à la rentrée prochaine une qui assurera la décharge de direction (le jeudi peut-être) et une autre qui sera remplaçante rattachée à l'école.

Pas de changement au niveau du personnel municipal à la rentrée prochaine.

Mêmes horaires et même fonctionnement pour les TAP et les APC en 2019-2020 à priori. Le **mardi de 15h à 16h30** et le **vendredi de 15h à 16h30** avec 30 minutes de récréation et/ou déplacements sur le site de 15h à 15h30 pour les TAP (sauf en cas de suppression de la dotation de l'Etat). **La nouveauté c'est que celles-ci seront désormais payantes : 1.20 € la séance soit 2.40 € par semaine et par enfant.**

Comme l'an passé la municipalité communiquera les grands thèmes ou activités réalisées aux les enseignants afin d'éviter les « doublons » et nous vous informons que les **APC commenceront la dernière semaine de septembre (le mardi 24 septembre 2019)** et auront lieu **tous les mardis et vendredis sauf la semaine avant chaque vacances (exceptée pour la première période)** et se termineront **le vendredi 7 mars 2020** au plus tard pour toutes les classes sauf pour les CM2 qui auront des sessions de formations à la médiation **à partir du 9 septembre et jusqu'au 11 octobre.**

3) Effectifs et répartition

TPS : 5 **CE1 : 14**

PS : 12 **CE2 : 15**

MS : 9 **CM1 : 15**

GS : 12 **CM2 : 7**

CP : 11

Total des effectifs : 95 élèves (100 élèves avec les TPS).

Maintien des effectifs avec le départ de 10 CM2 et l'arrivée de 5 TPS et de 5 PS (dont 4 nouvelles familles) et de 1 famille de 2 élèves soit : l'arrivée de 12 élèves

Répartition proposée est la suivante :

4 classes :

TPS-PS-MS: 5 TPS – 12 PS – 9 MS = **21 élèves (26 élèves avec les TPS)**

Laëtitia Gonçalves + 1 ATSEM (Stéphanie VENEL) et ½ ATSEM (Elaura FAIA)

GS-CP: 12 GS - 11 CP = **23 élèves**

Anne Maury + 1 ATSEM (Andressa RAVEAU-VIOLETTE)

CE1-CE2 : 14 CE1 et 15 CE2= **29 élèves**

Karine Boucheteau

CM1-CM2 : 15 CM1 et 7 CM2 = **22 élèves**

Emilie SURAULT et une personne non nommée à ce jour (probablement avec une décharge le jeudi).

4) Règlement intérieur

Le **règlement intérieur 2019-2020** reste sensiblement le même que celui des années précédentes seuls quelques points ont été modifiés. Le conseil d'école a voté de manière favorable l'avenant au règlement intérieur **2019-2020**.

5) Hygiène et Sécurité

Nous avons eu cette année encore pas mal **de poux** sur l'école. Il est important que les parents vérifient les têtes de leurs enfants et mettent en place des **traitements préventifs et curatifs** si besoin.

Exercice d'évacuation (incendie) : 3 exercices cette année

- le 24 septembre 2018
- le 13 mars 2019
- le 6 juin 2019 à 14h50 sur le temps de sieste.

L'ensemble des élèves et enseignants sont sortis dans le calme en 1 min 40.

Exercices PPMS :

1 exercice attentat : le 14 novembre 2018

1 exercice de confinement : le 7 mars 2019

La directrice demande si un protocole d'aide aux enseignants en cas de gestion de crise a été mis en place au niveau de la municipalité donnant à chaque personnel municipal un rôle à jouer.

Il est de rigueur d'organiser **2 exercices d'évacuation** par an (dont un courant septembre) et **2 exercices de confinement dont 1 PPMS et 1 attentat** (à réaliser avant les vacances de la Toussaint).

Mme Gonçalves demande à ce que les ATSEM aient de nouveau accès à la machine à laver afin que les blouses, duvets, vêtements des enfants et de l'école puissent être lavés à temps en cas d'accident pour les plus jeunes.

6) Achat et Travaux réalisés /à réaliser

Achats réalisés :

- **Achat de 8 tablettes pour équiper les classes.**
- **Photocopieuse couleur**

- **Murs enceinte école à rehausser et réparer (intrusion/attentat)**

Travaux à réaliser :

- **Nettoyer le toit de la structure** de la cour maternelle
- **Ajouter des embouts** en plastiques aux pieds de chaises
- **Ajouter un crochet (toilettes adultes)**
- Poser des **stores occultant** dans 3 classes de l'ancien bâtiment (**devis en cours**)
- **Réparation du mobilier** : tables et chaises à revisser (voir post-it sur les tables ou chaises à réparer).
- Emmener à la **déchetterie** tout ce qui se trouve sous le préau
- Vérifier les **vélos et chariots** de la maternelle
- **Laver** les blouses d'arts visuels, les chasubles de sport et les vêtements restants de cette année
- **Vérifier l'état général des équipements de sécurité et des jeux de cour (structures, balances, poteau de basket)**
- **Retirer les nids d'oiseaux sur les lumières du préau de la maternelle**
- **Réalisation de bacs dans la cour maternelle pour y réaliser des plantations**
- **Vérifier nids de guêpes sous brise vue**
- **Réaliser des caisses en bois sur roulettes** pour le rangement des coussins en maternelle
- **Laver tous les jouets et matériel maternelle**
- **Prévoir local/cabane pour rangement vélos maternelle**

7) Bilan financier de la coopérative scolaire

Dépenses :

- Assurance : **28.25 €**
- Cotisation OCCE : **224.87 €**
- Pharmacie : **77.62 €**
- Achat matériel pédagogique (bricolage / ingrédients cuisine/ jeux / livres) : **199.94 €**
- Sorties pédagogiques et projets **3 644.29 €** + transports **1 954 €** + **1 586.48 €** de classe découverte soit **7 184.77 €**
- Achat jus de pomme : **2 099.54 €**
- Achat photos scolaires : **1 072.40 €**
- Achat fromage classe découverte : **507.50 €**
- Achat de biens durables : **326.04 €** (Livres bibliothèque, ventilateur, badges et concentrateur USB)
- Divers : **135.56 €** (piles, frais postaux, courses de rentrée,)
- Dépenses exceptionnelles : **45.20 €** (Avance assurance familles)

Total : 11 701.75 €

Recettes :

- Don APE : **3 000 €**
- Vente jus de pomme : **2 640.60 €** (bénéfice école : **541.06 €**)
- Vente des photos scolaires : **1 634 €** (bénéfice école : **561.60 €**)
- Vente de fromage : **507.50 €**
- Cotisation annuelle des familles : **1 130 €**
- Participation des familles aux sorties : **2 112.40 €**
- Remboursement école Louzy : **1 096.11 €**
- Don AET (suite dissolution association) : **326.18 €**
- Subvention Mairie Ste-Verge : **120 €**
- Don mairie : **495 €** dont **395 €** (classe découverte + séjour cirque) et **100 €** (Noël)
- Paiement assurance familles : **45.20 €**

Total : 13 106.99 €

Soit un bénéfice de **1 405.24 €**. La coopérative scolaire dispose actuellement de la somme de : **4 704.86 €**.

Compte mairie :

Le budget attribué à l'école par la mairie pour 2019 est de **6 120 €**. Budget destiné à l'achat des fournitures, du matériel pédagogique : manuels, matériel de sciences.

Fournitures et matériel pédagogique : **2 303.39 €**

Sur le compte mairie, il reste la somme de : **3 834.71 €**.

8) Projet d'école 2018-2021

L'équipe a travaillé sur le projet d'école 2018-2021. Voici un premier bilan des actions menées cette année :

CONSTRUIRE DES APPRENTISSAGES DURABLES

- **Favoriser l'autonomie** en donnant davantage de responsabilités aux enfants. Cela fonctionne bien avec les CM, cela permet de les rendre davantage acteurs, motivés et impliqués et de laisser du temps à l'enseignant pour faire ou préparer autre chose et donc d'avancer plus vite.
- **Mise en place des messages clairs et de la médiation.** La mise en place du message clair et de la médiation au sein de l'école a permis d'améliorer nettement les relations entre les élèves et le climat scolaire en général. Les enfants en discutant comprennent davantage ce que l'autre ressent et comment il fonctionne. Seulement 3 médiations ont eu lieu dans l'année car les messages clairs ont permis de régler quasiment tous les conflits simplement par le dialogue. L'expérience sera renouvelée de nouveau l'année prochaine avec la formation de nouveaux médiateurs (CM2 volontaires).
- **Aider les élèves à apprendre leurs leçons :** Ce qui marche bien c'est de faire un rappel régulier voire systématique à l'oral pour chaque notion vue en classe, la mise en place des cartes mentales est bénéfique pour certains élèves mais pas pour tous qui préfèrent les cours « classiques » sous forme de texte. La directrice demande aux RPE présents si le « guide pour mieux apprendre » donné aux parents et aux élèves les a aidé eux et leurs enfants à mieux apprendre. Tous les parents ne l'ont pas eu/vu apparemment. En général, on s'aperçoit que les enfants ont de plus en plus de mal à mémoriser car ils n'y passent pas suffisamment de temps. Parfois, les parents ne sont pas acteurs dans la vérification des leçons à faire.

ACCOMPAGNER CHAQUE ELEVE DANS LA CONSTRUCTION DE SON PARCOURS

- **Mettre en place la pratique de la relaxation.** Cette première approche a été bénéfique pour les élèves et cela va être déployé sur l'ensemble des classes pour amener les élèves à une pratique individuelle dans leur vie quotidienne. Cette action sera reconduite l'année prochaine.
- **Mettre en place un projet interdisciplinaire sur la santé (les écrans)** Ce projet a été mis en place en juin. Le **commandant Scifo du commissariat de Thouars** est intervenu sur l'Internet responsable pour rappeler aux élèves les bonnes pratiques (pseudo et mot de passe anonymes, pas de données privée ou photos privées sur Internet, avoir un esprit critique et ne pas croire tout ce qui est sur Internet, pas de violence d'insultes ou d'injures sur Internet (mêmes lois que dans la réalité) et penser à déconnecter et à privilégier le réel au virtuel (liens sociaux, amicaux, amoureux). Une réunion à destination des parents a également été mise en place le **jeudi 13 juin** dernier avec l'intervention de **Patricia Drapeau infirmière scolaire** au collège Jean Rostand. Les parents ont ainsi pu s'interroger sur leurs pratiques quotidiennes et celles de leurs enfants pour mieux instaurer les règles d'utilisation des écrans à la maison et fixer les règles en fonction de ses convictions. Une soirée jeux a été proposée aux parents et aux enfants le **mardi 18 juin**, 83 personnes étaient présentes soit une trentaine de familles (**certaines CM sont venus seuls**). Cette soirée a bien plu et cela a permis d'avoir des relations plus amicales avec les familles. Une journée/soirée jeux ou olympiades pourraient être proposées aux familles par l'APE en fin d'année (fête de fin d'année). Un défi a été lancé aux familles

pour faire une semaine sans écran. On peut regretter que certaines familles n'aient pas joué le jeu dans le défi de la semaine sans écran.

OUVRIR L'ÉCOLE, DEVELOPPER LES LIENS AVEC LES PARTENAIRES ET CONFORTER LA CONFIANCE

- **Améliorer les outils de communication** : plaquette école remise à jour, complétée et affichée à l'extérieur et utilisation d'un nouveau site Internet (qui reste à améliorer encore avec davantage de productions d'élèves et de photos). L'accueil des parents à la rentrée a été bien apprécié et sera reconduit à la rentrée prochaine. Si des parents musiciens ou chanteurs veulent participer, ils seront les bienvenus. Nous avons besoin que des parents volontaires prennent en charge ce temps d'accueil (sortir/ranger les tables et servir les boissons et les ranger), les enseignants s'occupent des courses.
- **Affichages extérieurs** (numéro des personnes ressources, horaires de l'école, ...) et intérieurs (réalisation des élèves) à faire évoluer. Cela a été fait.
- **Simplifier la communication avec un seul site pour les parents** : le site de l'école bénéficie d'un espace privé de communication pour l'APE et la municipalité (TAP activités et matériel à prévoir) peut-être que d'autres informations pourraient y apparaître : prix de la cantine, de la garderie, des TAP + fonctionnement, informations sur le transport scolaire).

9) Bilan des projets de l'année

- **Projet cirque – Classes de TPS-PS-MS et GS-CP - les 20 et 21 mai** : Le séjour s'est bien déroulé. Pas de souci particulier. Les deux spectacles (magie et acrobatie) et la visite du Musée du cirque étaient adaptés à nos attentes. Les trois ateliers proposés ne permettaient aux enfants qu'un passage. L'atelier roulades était connu des enfants. Une autre organisation aurait permis l'accès à d'autres ateliers et une plus grande participation des enfants. Tout s'est bien passé au niveau de l'hébergement. Les enfants seraient bien restés ! Certains éléments ont été utilisés pour créer le spectacle. Nous travaillons en classe sur le thème du cirque. Des photos seront données aux familles qui le souhaitent sur clé USB. Nous remercions la commune et l'APE pour les subventions versées.

- **Sortie de la classe des CE1-CE2 au Parc Oriental de Maulévrier le lundi 27 mai**. Les élèves ont bénéficié de l'intervention de deux animateurs. Ils ont visité le parc et ont participé à un atelier de création en petits groupes de « jardins tableaux » à partir d'éléments naturels (mousse, galets, sable...).

- **Classe des CM** : Le projet sécurité routière à vélo n'a finalement pas eu lieu par manque d'accompagnateurs mais l'année prochaine, il devrait pouvoir se refaire avec un effectif moindre (17 élèves en CM) et des parents qui sont prêts à se mobiliser.

Les élèves sont partis en **classe découverte à Super Besse du 4 au 10 mai**, malgré le temps capricieux les élèves ont pu découvrir une station avec toutes les activités que l'on peut y pratiquer (biathlon, randonnée, escalade, course d'orientation,...) et ont appris beaucoup de choses sur les volcans avec la visite de 4 volcans différents (Lac Pavin, Le Puy de Chambourguet, Le Puy de la Vache, le Puy de Vichatel, le volcan de Lemptégy). Ils ont aussi visité une ferme et vu la fabrication du Saint-Nectaire et le château de Murol du Moyen-âge où ils ont vu comment vivaient les habitants de cette époque (qui se défendaient en permanence contre les ennemis).

Ils sont allés au théâtre voir la pièce **Jimmy et ses sœurs** le **mardi 17 mai** sur l'égalité fille/garçon.

Ils montent 2 pièces de théâtre actuellement qu'ils joueront à la fête de l'école Blanche-Neige et les 7 petits géants et **Les 12 travaux d'Hercule** ou **Au travail mon garçon** !

10) Divers

Fête de l'école : **vendredi 28 juin** organisée par l'APE avec au programme un spectacle des enfants avec du cirque, des danses, des chants et du théâtre.

APE

L'APE est une association importante pour la vie de l'école, cette année l'association a organisé plusieurs actions qui lui a permis de récolter des fonds et de donner à l'école la somme de 3 000 € qui a aidé à financer les sorties.

Photos scolaires

Elles auront lieu le **jeudi 17 octobre 2019** avec la même formule que l'année passée pour la composition des albums (sauf pour les portraits 13 x 18 où il y aura une photo couleur et une photo noir et blanc) et des groupes (fond blanc debout). Le tarif restera **7.60 € revendu 12 €** pour les fratries et **10.20 € revendu 15 €** pour les albums individuels.

Une nouvelle formule « Quand je serai grand, je serai... » pourra être proposée aux familles en 2020-2021.